



## **ARRETÉ RECTORAL RELATIF À LA LABELLISATION ÉGALITE FILLES-GARÇONS DES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ**

**La Rectrice de la région académique Bretagne,  
Rectrice de l'académie de Rennes, Chancelière des Universités,**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L121-1, L311-4 et L312-17-1;

Vu la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2019-2024 ;

Considérant la création d'un label Egalite filles-garçons pour les établissements du second degré par la circulaire du 10 mars 2022 (MENE2207942C) ;

Considérant les dossiers de candidature déposés par les établissements de l'académie de Rennes au cours de la campagne annuelle 2025-2026 ;

Considérant les critères de labellisation définis par la circulaire du 10 mars 2022 précitée ;

### **ARRETE**

**Article 1 :** Les collèges et lycées listés dans le présent article sont labellisés Égalité filles-garçons au titre de la campagne 2025-2026.

#### **NIVEAU 1 – Engagement**

Collège-Lycée Saint Pierre	Saint-Brieuc	22
Collège Léonard de Vinci	Saint-Brieuc	22
Lycée Ernest Renan	Saint-Brieuc	22
Lycée Eugène Freyssinet	Saint-Brieuc	22
Lycée Amiral Ronarc'h	Brest	29
Lycée La Pérouse Kerichen	Brest	29

Collège René Cassin	Cancale	35
Collège de Fontenay	Chartres de Bretagne	35
Collège Lycée Saint-Magloire	Dol de Bretagne	35
Collège Évariste Galois	Montauban de Bretagne	35
Collège Amand Brionne	Saint Aubin d'Aubigné	35
Lycée Bertrand d'Argentré	Vitré	35
Campus La Mennais	Ploërmel	56
Collège-Lycée Diwan	Vannes	56

## NIVEAU 2 – Approfondissement

Collège Thalassa	Erquy	22
Collège Jean Racine	Saint-Brieuc	22
Collège-Lycée Jean Moulin	Chateaulin	29
Collège Les Sables Blancs	Concarneau	29
Collège du Vizac Guipavas	Guipavas	29
Collège François Tanguy-Prigent	Saint-Martin-Des-Champs	29
Lycée Jean Guehenno	Vannes	56

**Article 2 :** Le label Égalité filles-garçons est attribué pour une durée de trois ans.

**Article 3 :** Le Secrétaire général de l'académie de Rennes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site académique.

A Rennes, le 11/02/2026  
Madame la Rectrice, Hélène Insel

